



# Négociations

Qualité de Vie et des Conditions de Travail



# SOCIAL WASHING OU RÉALITÉ ?

Orléans, le 8 février 2026

Le social washing, également appelé « blanchiment social », est une pratique trompeuse utilisée par certaines entreprises pour donner l'apparence d'un engagement fort pour le bien-être au travail de leurs employés, mais sans réellement mettre en place les actions nécessaires.

Cela peut prendre la forme de déclarations d'intentions ambitieuses, de politiques sur le papier, de programmes de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) bien marketés, mais qui manquent de mise en œuvre concrète.

Les entreprises qui pratiquent le social washing cherchent à dissimuler leurs pratiques réelles, telles que des conditions de travail précaires, des salaires bas, des discriminations notamment.

A grand renfort de label, elles mettent en avant une image d'entreprise engagée, éthique et humaine alors qu'elles sont loin d'être exemplaires.

Toute ressemblance avec les pratiques du Directoire serait purement fortuite.

## LA QVCT À LA CELC

La dégradation des conditions de travail est alarmante depuis 10 ans. Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- **926 départs de la CELC entre 2022 et 2025,**
- **Un absentéisme de plus de 8%,**
- **Un turnover record de 17.9% en 2023,**
- **Des dizaines de postes vacants au quotidien qui amènent à une surcharge de travail.**

Lors de l'enquête Great Place To Work,

- **67% des salariés ne trouvent pas leur environnement de travail sain sur les plans psychologique et humain,**
- **58% des salariés ne recommanderaient pas la CELC.**

Les discours angéliques, les vidéos du président et les labels en toc ne servent à rien : le mal-être au travail est partout, dans les sièges et les agences !

Les accords QVCT nationaux, signés par les syndicats réformistes, n'ont produit aucun résultat positif sur le quotidien des salariés.

Dans ces accords insipides, le groupe BPCE ne prend aucun engagement concret.

## UNE NOUVELLE NÉGOCIATION DÉMARRE

Renouveler un accord QVCT sur des bonnes intentions et des incantations ne produira jamais d'effets positifs pour les salariés.

**La conciergerie et les initiatives à la pratique physique et sportive ne sont pas les garants d'une bonne qualité de vie au travail.**

Comme pour l'intéressement, certains syndicats pourraient décider de faire confiance à Fouad Chehady avec un futur accord de social washing.

**SUD-Solidaires sera présent aux négociations pour exiger des mesures concrètes.**

...

## LES PRINCIPALES REVENDICATIONS DE SUD-SOLIDAIRES

- Partage du temps de travail par la mise en place de la semaine de 32 heures sur 4 jours, avec maintien du salaire et embauches compensatrices,
- Arrêt du benchmark et autres systèmes de mise en concurrence destructeurs et générateurs de risques psycho-sociaux,
- Interdiction des classements individuels et des comparaisons,
- Un dispositif de mesure systématique et transparent de la charge de travail, avec des indicateurs objectifs, suivi par le CSE,
- La mise en place d'un système fiable et infalsifiable de mesure du temps de travail, chaque minute travaillée doit être rémunérée,
- Le droit à un congé hormonal jusqu'à 12 jours sans perte de salaire pour toutes les salariées de la CELC,
- L'introduction de technologies ne doit pas se faire au détriment de l'humain : évaluation préalable de tout outil d'IA (étude d'impact social, éthique et organisationnelle obligatoire avant déploiement) et aucune suppression d'emploi liée à l'automatisation des tâches ou à l'IA.

**SUD-Solidaire**s continuera à exiger des garanties concrètes. Nous ne prendrons aucun risque avec la santé des salariés.

**Le travail à la CELC continue de générer stress, dépressions, arrêts de travail, turnover et épuisement professionnel....**

**Le label « GREAT PLACE TO WORK » n'a rien changé à la réalité quotidienne des salariés !**

**SANS ENGAGEMENT CONCRET,  
IL N'Y AURA QUE DES MAUX.**

**AVEC SUD-SOLIDAIRES,  
LA QVCT DOIT DEVENIR RÉALITÉ.**



### Vos représentants SUD-Solidaire

Maryline BALLANGER, Florine BERHOUET, Elodie DAGRON, Cécile GAMBERT, David GANDON, Laurent GIRARDEAU, Françoise GODBILLOT, Alain GROSMaire, Tristan GUERIN, Isabelle LEFEBVRE, Damien PINSAULT, Alain QUESNE, Aurélien RIGUET, Corinne RIGUIDEL, Gérôme TOURNOIS



### Contact

SUD-Solidaire Groupe BPCE  
Section Loire-Centre  
2, rue Lavoisier 45140 Ingré  
Tél. 02 38 41 52 84 / 06 95 26 58 29  
Code courrier PSX45  
sudcelc@sudbpce.com